

Ecrit par le 2 juillet 2026

Réseau Quartier d'Affaires : un succès qui essaime de ville en ville



Avec le lancement de ses clubs de Bourges et Manosque le mois dernier ainsi que ceux de Montpellier et Arles avant l'été, le réseau **Quartier d'Affaires** compte désormais plus d'une trentaine de clubs* en France. A contrepied des réseaux uniquement axés sur le business, ce dernier entend aussi mettre en avant la convivialité et le plaisir de la rencontre au cœur de son action. Avec un autre atout, l'interconnexion entre les clubs afin d'offrir le maximum d'échanges entre ses membres.

« Notre particularité est de proposer à nos membres la possibilité de découvrir tous les clubs du réseau, insiste **Jérémy Piallat**, président et fondateur de Quartier d'Affaires. Comme tous les réseaux d'affaires nous nous recommandons entre nous mais, au-delà, nous souhaitons créer de l'émulation, du partage d'expérience et de l'entraide. Que les gens apprennent à mieux se connaître. »

Ecrit par le 2 juillet 2026

Prenant la forme d'un journal économique à son origine en 2010, Quartier d'Affaires est exclusivement devenu un réseau d'entrepreneurs à partir de 2015 en se développant principalement au début sur le bassin de vie d'Avignon puis le Vaucluse et le Grand Sud.

« Un état d'esprit qui m'a marqué. »

Loïc Merlin

« C'est un réseau que j'ai découvert un peu par hasard, reconnaît [Loïc Merlin](#), dirigeant de LM Consult, une société basée à Vedène spécialisée dans le conseil et tout particulièrement la vérification de la taxe foncière pour les locaux professionnels. A la base, je suis adhérent depuis 2018. J'ai accroché de suite avec le principe d'avoir le temps de discuter avec les gens, de ne pas avoir de contraintes comme on peut le voir dans d'autres réseaux. Et puis il y a eu le Covid... A ce moment-là, Jérémy a proposé de nombreuses visioconférences dans une période qui était très floue. Où les entrepreneurs ne savaient pas trop comment cela allait se passer et que les informations étaient diffusées au compte-gouttes. Grâce à ses visios avec des avocats fiscalistes ou bien encore la banque de France, nous avons pu bénéficier de beaucoup de conseils. Au final, de nombreuses entreprises ont pu avancer plus efficacement dans un contexte anxiogène. C'est cet état d'esprit qui m'a marqué. »

Ecrit par le 2 juillet 2026



Ecrit par le 2 juillet 2026



Ecrit par le 2 juillet 2026

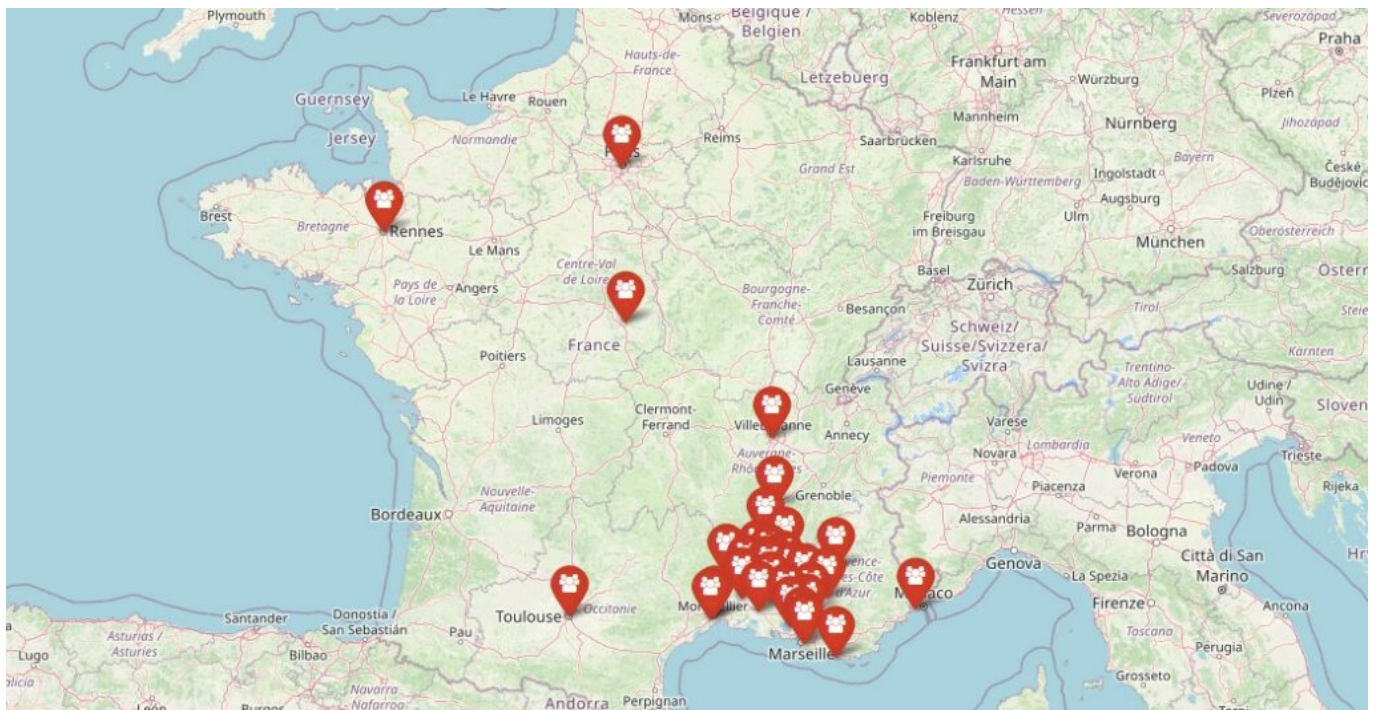
Visite d'entreprise chez Roche Bobois. Crédit : DR

Proposer de l'humain

Suite à cette période de confinement, Quartier d'Affaires essaime à Apt, Orange puis Aix-en-Provence. Une période où Loïc Merlin, qui a une véritable appétence pour les réseaux, et Jérémy Piallat mettent ensemble en place un process pour les animateurs.

« Aujourd'hui, je collabore au suivi des animateurs et du développement, précise Loïc Merlin. Mon rôle consiste à accompagner les animateurs et les former afin de savoir comment créer un club, le gérer et en assurer le suivi. Cela peut être à un rythme hebdomadaire, tous les 15 jours... C'est en fonction des personnes, mais l'objectif c'est de ne pas les laisser seuls. Cela s'inscrit dans l'ADN de Quartier d'Affaires qui consiste à proposer quelque chose de très simple, de très humain. Car nous nous adressons à des chefs d'entreprise qui ont des boîtes à faire tourner comme nous, donc on sait ce que c'est d'avoir des contraintes. »

« Tous ceux qui contribuent au développement de Quartier d'Affaires ainsi que nos animateurs de clubs sont des chefs d'entreprise ou des indépendants, insiste Jérémy Piallat. Ils prennent sur leur temps personnel et ce sont des personnes qui vivent de leur travail par ailleurs. Même si le réseau leur est utile à eux-mêmes pour développer leur activité, ils donnent beaucoup de temps aux autres. Ils ne vivent cependant pas de ça, cela nous a paru essentiel. La promesse de Quartier d'Affaires, c'est vraiment de créer du lien avec d'autres dirigeants et d'élargir son réseau. Pour cela nous avons tout un tas de formats de rencontres qui le permettent. »



Créé en Vaucluse, le réseau, qui compte plus d'une trentaine de clubs en France, poursuit son essor

Écrit par le 2 juillet 2026

vers le reste de l'Hexagone. Crédit : DR

Plus de 800 événements annuels

Aujourd'hui, le réseau s'articule autour de plusieurs formats de rencontre. Le format phare ce sont les rencontres tous les 15 jours, entre midi et 14 heures, dans un lieu convivial (hôtel, restaurant, golf) où chez les adhérents pour des visites de leur entreprise avec un traiteur sur place. Il y a aussi des conférences à thème mensuelles lors de matinales petit-déjeuner (8h30 à 10h30) ou lors de brunch (12h à 13h30). Des rendez-vous ponctués par un tour de salle poursuivi ensuite par des échanges autour d'un buffet.

« Les matinales, c'est un format particulièrement demandé par artisans les artisans qui interviennent sur des chantiers. Cela leur évite de couper la journée », précise Jérémy Piallat.

Enfin, il y a des rencontres interclub régionaux ou départementaux à un rythme trimestriel. Au programme de ces événements : grand cocktail, rapide prise de parole et mise en avant des animateurs.

« Cela permet de travailler à l'interconnexion des clubs puisque là, tous les membres de tous les clubs sont invités », poursuit le créateur du réseau.

En tout, la trentaine de club de Quartier d'Affaires proposent plus de 800 rencontres annuelles à ses adhérents.

S'extraire du quotidien et soutenir son territoire

« Nous voulons une grande mixité au sein de nos clubs avec des TPE et PME mais aussi de plus grandes entreprises, insiste Jérémy Piallat. Nous avons beaucoup d'entreprises d'artisanat de 7-8 salariés, des sociétés de services aussi et 25% de nos adhérents comptent plus de 20 collaborateurs. Nous avons aussi des entreprises de 150 salariés. Bien sûr, nous n'avons pas le PDG à chaque réunion. En revanche, ils se servent de nous pour trouver des fournisseurs ou dénicher le bon artisan afin d'intervenir dans leurs locaux. Ce sont des gens qui viennent parce qu'ils ont la volonté de s'inscrire dans le territoire et qu'ils veulent faire travailler les boîtes du coin. C'est ce qu'ils viennent chercher dans Quartier d'Affaires.

Ecrit par le 2 juillet 2026



Une soirée grand format aux Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape. Crédit : Quartier d’Affaires/DR

« Adhérer à un réseau de chef d’entreprise c’est un acte de bonne gestion. »

Jérémy Piallat, président fondateur de Quartier d’Affaires

« Mais en tant que chef d’entreprise, ceux-là ont aussi compris qu’il fallait avoir du recul sur les choses, poursuit Jérémy Piallat. Qu’aller à un déjeuner une fois tous les 15 jours, cela permettait de sortir la tête du guidon, de s’extraire du quotidien, de partager des expériences. Et c’est là que les idées émergent. C’est quand on échange avec les autres, notamment sur les problèmes que les autres ont pu déjà connaître, car nous n’avons pas les solutions à tout. Beaucoup de gens viennent pour cela, pour confronter les expériences dans la convivialité. C’est une tendance forte, surtout depuis l’isolement que les entrepreneurs ont pu vivre pendant la période Covid. Adhérer à un réseau de chef d’entreprise c’est donc un acte de bonne gestion. »

La force de l’interconnexion

Quartier d’Affaires ne se contente pas d’essaimer les clubs les uns après les autres. L’objectif est aussi de sortir les chefs d’entreprise de leur isolement.

Ecrit par le 2 juillet 2026

« Notre stratégie, c'est que tous les clubs soient à 30 minutes les uns des autres, détaille Jérémy Piallat. Et quand on adhère à l'un de nos clubs on peut aussi aller visiter les autres clubs au moins une fois. Aujourd'hui, notre réseau c'est 30 clubs interconnectés, mais à terme nous ambitionnons d'en avoir plus d'une centaine, voire deux au moins par département sur l'ensemble de la France. »

« Qui va créer son réseau tout seul ?, interroge Loïc Merlin. Développer un réseau cela prend du temps et c'est compliqué, nous le savons tous. Donc, avoir la possibilité d'aller visiter les autres clubs, c'est assez rare dans l'offre des réseaux. Ici, c'est vraiment ce qui a fait la différence. »

Présentation lors d'une soirée au Castel à Villeneuve-lès-Avignon.

L'école des patrons

« Nous aimerions que Quartier d'Affaires cela soit aussi l'école des patrons, insiste Jérémy Piallat. Parce que les patrons de TPE, PME, ils n'ont pas tous fait HEC, des écoles de management ou une maîtrise de droit. Certain n'ont pas fait d'études du tout. Mais ce sont des excellents professionnels qui savent qu'ils ne savent pas tout et qu'ils peuvent apprendre des autres. Et apprendre des autres, c'est ce que nous faisons tout le temps en mettant en avant ce qui fait notre ADN c'est à dire créer de la bienveillance et ne pas avoir de contraintes pour faciliter les rapports entre les gens. »

« Notre force c'est que nous sommes des chefs d'entreprise comme l'ensemble de nos adhérents, complète Loïc Merlin. Nous sommes confrontés à la même réalité : la trésorerie, aller chercher des clients, l'Urssaf... Tout le quotidien d'un entrepreneur. Venir à Quartier d'Affaires, c'est avoir un moment où l'on sait que l'on va souffler un peu, que l'on va trouver des réponses à ses questions et, surtout que l'on n'aura pas de pression. Nous avons suffisamment d'obligation pour ne pas rajouter du stress aux gens. »

« Notre slogan cela pourrait être : venez avec plaisir, conclut Jérémy Pialat. Le plaisir c'est très important car nous avons déjà assez d'impératifs dans la vie personnelle et professionnelle. »

« Le réseau, c'est merveilleux. »

Au final, le fondateur de Quartier d'Affaires l'affirme : « Il faut faire partie d'un réseau. Le réseau, c'est merveilleux. Peu importe le réseau, c'est ce qui fait la différence entre un entrepreneur qui réussit et un pour qui cela est plus difficile. Je suis convaincu que la différence, c'est le réseau. Il y a le travail, évidemment. Il y a le bon sens, le sérieux, la constance, la persévérance, mais son réseau c'est essentiel. Allez où vous voulez, mais soyez curieux et ne restez pas seuls. »

Laurent Garcia

**Aix-en-Provence, Alpilles, Apt, Arles, Bagnols-sur-Cèze, Baronnies-Ventoux, Bourges, Carpentras, Grand Avignon, Lyon, Luberon, Manosque, Marseille-Centre, Marseille-Nord, Montélimar, Montpellier-Nord, Nice, Nîmes-Métropole, Orange, Paris, Pertuis, Rennes, Saint-Jean-De-Védas, Salon-de-Provence, Sisteron, Toulon, Toulouse, Uzès, Valence, Vedène et Villeneuve-Les Angles.*

Le sénat à la rencontre des entreprises vauclusiennes



La délégation sénatoriale aux entreprises s'est rendue en Vaucluse dans le cadre de deux journées de visites et d'échanges liés à l'économie locale, à l'innovation et à la réindustrialisation. L'occasion de découvrir les sociétés Aroma-Zone, FM logistic et Agis ainsi que de rencontrer les acteurs du monde économique départemental.

Invitée par le sénateur vauclusien [Jean-Baptiste Blanc](#), la délégation sénatoriale aux entreprises présidée par [Olivier Rietmann](#) est venue découvrir trois entreprises vauclusiennes. Ce dernier, aux côtés des sénateurs Michel Canevet, Gilbert Favreau, Yves Bleuven et Michel Masset, ainsi que du sénateur vauclusien [Lucien Stanzione](#), s'est rendu les 16 et 17 octobre derniers dans les locaux de [Aroma-zone](#) à Cabrières d'Avignon, [FM Logistic](#) à Entraigues-sur-la-Sorgue et [Agis](#) dans la zone de Courtine à Avignon.

Ecrit par le 2 juillet 2026

« Ecouter, comprendre, identifier les blocages et construire des solutions concrètes. »

Olivier Rietmann, président de délégation sénatoriale aux entreprises

Ces échanges ont permis d'aborder de nombreux sujets clés concernant la compétitivité des entreprises tels que le coût de l'énergie, l'emploi et la qualification, la simplification administrative, les exportations, la formation, le foncier économique, la transition écologique, ou encore l'intelligence artificielle et la souveraineté industrielle.

« Ces rencontres de terrain sont au cœur de l'ADN de la délégation sénatoriale aux entreprises : écouter, comprendre, identifier les blocages et construire des solutions concrètes », précise Olivier Rietmann pour expliquer sa venue dans le département.

Un séjour marqué par un nouveau moment d'échange avec d'autres chefs d'entreprises vauclusiens : [René Braja](#) du Groupe Braja, [Olivier Charles](#) d'Aptunion, [Yoann Aucremanne](#) d'iLevel, Gildas Bonafous de [Keramis Bio](#) et [Jérémy Marcuccilli](#) de Kookabarra.



DR

« Le Vaucluse est un territoire d'innovation et de réussite. »

Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse

Ecrit par le 2 juillet 2026

Outre les visites de ces 3 sites industriels, la délégation a tenu également à échanger avec les acteurs consulaires et les représentants des organisations professionnelles : la CCI Vaucluse, la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Capeb Vaucluse et U2P Vaucluse. Les représentants consulaires ont notamment alerté sur les conséquences de la baisse des aides gouvernementales sur l'apprentissage ainsi, qu'en général, sur la formation des jeunes dans les métiers de l'artisanat et de l'industrie. Autre sujet majeur évoqué : la transmission des entreprises afin de pérenniser le tissu économique local confronté au départ à la retraite d'une génération de dirigeants sans repreneurs identifiés.

« Le Vaucluse est un territoire d'innovation et de réussite, rappelle Jean-Baptiste Blanc. Ces entreprises démontrent qu'il est possible de conjuguer ancrage local, performance industrielle et développement durable. La Délégation sénatoriale aux entreprises a vocation à écouter, comprendre et proposer des solutions concrètes pour soutenir nos entrepreneurs. »

Charlotte Rouger (stagiaire) & Laurent Garcia

Gilbert Marcelli réélu président de la CCI de Vaucluse : une nouvelle équipe pour un nouveau départ

Ecrit par le 2 juillet 2026



Avignon, le 23 septembre 2025 - La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Vaucluse entame un nouveau chapitre de sa gouvernance. Mardi matin, à l'issue d'une séance d'installation conduite par les autorités préfectorales et la Dreets Paca, Gilbert Marcelli a été réélu président de l'institution consulaire. Ce renouvellement intervient dans un contexte de réorganisation interne, marqué par plusieurs démissions ayant entraîné la nécessité de constituer une nouvelle équipe dirigeante.

La cérémonie officielle d'installation s'est tenue en présence de Sébastien Maggi, Secrétaire général adjoint de la Préfecture et Sous-préfet de Vaucluse, ainsi que de représentants de la Dreets Paca (*Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités*), Mélissa Benchalal et Matthieu Berille. Ces derniers ont procédé à l'officialisation du nouveau Bureau de la CCI territoriale.

Une gouvernance renouvelée

À l'issue du vote des membres titulaires, Gilbert Marcelli a été confirmé à la tête de la CCI de Vaucluse. Déjà président, il poursuit ainsi son mandat avec une nouvelle équipe resserrée autour de lui, aux responsabilités clairement définies :

- **Président** : Gilbert MARCELLI
- **Vice-Président Commerce** : Dominique DAMIANO

Ecrit par le 2 juillet 2026

- **Vice-Présidente Services** : Florence DUPRAT
- **Trésorier** : François GRANJON DE LEPINEY
- **Trésorière adjointe** : Roselyne MACARIO
- **Secrétaire** : Eugène HERMITTE
- **Secrétaire adjoint** : Thierry CLOTA

Ce renouvellement est plus qu'un simple ajustement organisationnel : il marque également la fin de la mise sous tutelle de la CCI de Vaucluse, une période transitoire qui avait été imposée à la suite de dysfonctionnements internes et d'un vide directionnel lié aux démissions successives.

Une nouvelle dynamique

Avec cette nouvelle gouvernance, la CCI de Vaucluse entend retrouver stabilité et efficacité dans ses missions d'accompagnement des entreprises locales. Gilbert Marcelli, fort d'une expérience reconnue au sein du tissu économique vauclusien, aura pour tâche de redonner à l'institution toute sa légitimité et sa capacité d'action, au service des commerçants, artisans, industriels et prestataires de services du territoire. Ce nouveau bureau devra désormais s'atteler aux chantiers prioritaires : relance économique post-crise, soutien aux entreprises en difficulté, digitalisation, transition écologique, développement de l'attractivité du territoire et renforcement des partenariats avec les collectivités locales et régionales.

Salaire : confirmation de la baisse des budgets d'augmentations

Ecrit par le 2 juillet 2026



Dans un contexte économique et politique tendu, les entreprises françaises adoptent une approche prudente en matière de rémunération. Selon le dernier Observatoire de la rémunération [LHH](#), mené auprès de 200 entreprises, les budgets d'augmentations pour 2025 poursuivent leur baisse, passant sous la barre de 2,3% annoncée en avril avec à un fin juin un taux atteignant 2,1%. Dans la continuité des années précédentes, les entreprises misent sur d'autres leviers pour soutenir le pouvoir d'achat et se préparer aux nouvelles obligations réglementaires en matière d'équité salariale.

« La baisse des enveloppes budgétaires n'est pas une surprise avec la réduction de l'inflation dans un environnement marqué par des incertitudes multiples : finances publiques sous tension, pression réglementaire, attentes sociales fortes dans un contexte politique et géopolitique sensible. Pour cette année 2025, on observe un retour aux taux d'avant la crise Covid : les entreprises limitent la hausse salariale mais continuent de compenser par des dispositifs ciblés. Au-delà, les premières tendances pour 2026 confirment cette orientation, avec des augmentations envisagées pour 82% des entreprises avec un taux prévisionnel autour de 2 %, traduisant une stabilisation après les fortes fluctuations des dernières années » explique [Delphine Landeroin](#), spécialiste des politiques de rémunération chez LHH.

Moins d'augmentations, mais d'autres leviers en faveur du pouvoir d'achat

En 2025, 9 entreprises sur 10 déclarent allouer un budget d'augmentation pour les salaires, avec une chute du taux médian constaté qui atteint 2,1%, loin des prévisions initiales de 2,8%. Les hausses restent ciblées : majoritairement individuelles pour les cadres, plus partagées au profit de mesures collectives

Ecrit par le 2 juillet 2026

pour les employés et ouvriers.

Les mesures spécifiques pour les plus bas salaires gagnent du terrain : près d'une entreprise sur deux prévoit des hausses plus importantes pour les premières tranches de rémunération, et un quart a revu les grilles internes ou instauré des minimas.

Depuis plusieurs années, les entreprises proposent des dispositifs complémentaires à la rémunération sous forme de packages salariaux. Aujourd'hui, malgré des augmentations salariales limitées, elles poursuivent leurs efforts pour soutenir le pouvoir d'achat de leurs collaborateurs en maintenant ces compléments de rémunération. En 2025 :

- 50% ont augmenté leur participation aux repas,
- 30% ont renforcé leur soutien au transport,
- 30% ont mis en place un système de rémunération variable.

Transparence des rémunérations : des budgets dédiés pour l'égalité salariale pour certaines entreprises

Avec la perspective de l'entrée en vigueur d'ici juin 2026 de la directive européenne sur la transparence des rémunérations, les entreprises accélèrent leur transition vers plus d'équité. En 2025, un tiers des entreprises prévoit un budget dédié à l'égalité salariale femmes-hommes, avec un taux médian stable autour de 0,2%.

Près d'une entreprise sur deux a engagé un diagnostic interne pour évaluer ses pratiques et se préparer aux enjeux et impacts de la transparence des rémunérations avec pour objectif d'adapter sa politique et ses pratiques de rémunération. Il s'agira pour elles de répondre aux exigences réglementaires d'une part mais aussi de favoriser et montrer des conditions de décisions équitables, en questionnant les processus et critères de rémunération.

« Cette année plus que jamais, les entreprises ont tout intérêt à poursuivre leurs efforts pour l'égalité salariale femmes-hommes mais aussi plus largement en cherchant à objectiver plus formellement l'ensemble de leurs pratiques. Avec la nouvelle directive européenne, l'exigence de transparence deviendra concrète et mesurable. Mais au-delà du cadre légal, c'est un levier essentiel pour renforcer la confiance des salariés, montrer l'engagement de l'entreprise en faveur de l'équité, et favoriser l'attractivité. » poursuit Delphine Landeroin.

Enquête menée par LHH

Écrit par le 2 juillet 2026

Avec Coinstar, le pouvoir d'achat des Vauclusiens mis en pièces



Et si les petites pièces faisaient les grandes vacances ? À l'heure où les vacances pèsent de plus en plus sur le budget des ménages, chaque euro retrouvé peut devenir précieux. Tirelires vidées, euros retrouvés, vide-poches siphonnés, épargne dormante... Faire la chasse à ses petites pièces peut ainsi s'avérer fort utile pour payer un barbecue en famille, les imprévus de l'été ou tout simplement ses courses du quotidien.

A l'occasion de la saison estivale, [Coinstar France](#), leader des bornes de conversion de pièces en bons d'achat, constate un renforcement de son activité jusqu'à près de 35%.

En France métropolitaine, c'est en Île-de-France (+33,6%) que l'on retrouve la plus forte hausse par rapport à la moyenne mensuelle annuelle dans l'utilisation de ces bornes de recyclage de pièces installées dans des hypermarchés ou des supermarchés.

La région parisienne devance la Normandie (+33,4%), la Bretagne (+32,7%) et les Pays-de-la-Loire (+32,4%).

Pour Coinstar France, l'analyse des points de vente révèle que les zones touristiques ou les régions

Ecrit par le 2 juillet 2026

côtières concentrent les plus fortes hausses. Dans certaines villes, l'activité estivale dépasse largement celle du reste de l'année comme à Millau en Occitanie (+27%), Lannilis en Bretagne (+18,6%), Nice (+12%) ou bien encore Bretignolles-sur-Mer en Vendée (+8,7%)

« Trier ses affaires, vider ses tiroirs ou ses tirelires devient un réflexe. »

Morgan Reyrolle, directeur opérationnel de Coinstar France.

« L'été, les Français retrouvent du temps, rentrent dans leur région d'origine ou partent en vacances. Trier ses affaires, vider ses tiroirs ou ses tirelires devient un réflexe. Et nos bornes Coinstar répondent à cette envie de transformer les pièces oubliées en bons utiles, immédiatement disponibles en magasin », explique [Morgan Reyrolle](#), directeur opérationnel de Coinstar France.



Les bornes Coinstar permettent de transformer ses pièces en bon d'achat dans les magasins les

Ecrit par le 2 juillet 2026

abritant. Crédit : DR

+15% en Vaucluse

En Vaucluse, cette hausse des transactions pendant l'été est estimée à +15%. Les villes ayant une borne connaissant les plus forts pics l'été sont Carpentras (+85%), Bollène (+69%) et Pertuis (+58%). En valeur, les bornes les plus performantes se situent au centre commercial E.Leclerc à Bollène, Auchan Le Pontet et Auchan-Mistral 7 à Avignon.

13 points de ventes équipés en Vaucluse

Disponibles dans plus de 1 350 points de vente partout en France dont

13 en Vaucluse, les bornes Coinstar et Eurocycleur permettent de déposer ses pièces en vrac pour obtenir un bon d'achat immédiat, utilisable dans le magasin où il a été émis.

« Ce succès est celui d'un service accessible, malin et durable, qui redonne de la valeur à la petite monnaie. Dans un contexte où chaque euro compte, nos bornes de recyclage de pièces s'imposent comme une solution concrète pour le pouvoir d'achat des Français », insiste Morgan Reyrolle.

625 millions de pièces traitées en France pour près de 45M€

Coinstar France compte et redistribue dans l'économie française près de 45M€ de pièces par an, soit 625 millions de pièces dans les petites, moyennes et grandes surfaces alimentaires. La filiale française commercialise 2 types de bornes, Coinstar et Eurocycleur.

Fondé aux États-Unis il y a 30 ans, le groupe Coinstar possède le plus large réseau de bornes automatiques de comptage de pièces en self-service. Présent dans 8 pays avec plus de 26 000 bornes, Coinstar compte chaque année plus de 34 milliards de pièces pour une valeur de près de 3 milliards de dollars.

Budget 2026 : que ciblent les 44 milliards d'économies du plan Bayrou ?

Ecrit par le 2 juillet 2026

Les 44 milliards d'économies du plan Bayrou

Plan d'économies prévu par le gouvernement pour le budget 2026 de l'État, par poste (en milliards d'euros)



Total :
43,8 Mrd €

Annonces en date du 15 juillet 2025

* ALD = affectations (ou maladies) de longue durée

Sources : Premier ministre, via rapports de presse



statista 

Ecrit par le 2 juillet 2026

Le Premier ministre [François Bayrou](#) a dévoilé mardi 15 juillet son plan d'économies pour le budget 2026 de l'État. L'effort pour réduire le déficit public atteindra 43,8 milliards d'euros et comprend notamment le gel des prestations sociales et des retraites, la diminution des dépenses de santé (remboursement de soins), la réduction des effectifs dans la fonction publique ou encore la proposition de supprimer deux jours fériés. Si le président Emmanuel Macron a estimé que le budget présenté a « la vertu du courage, de l'audace et de la lucidité », ce plan d'austérité a néanmoins entraîné de vives réactions et critiques de tous bords. L'ancien Premier ministre Édouard Philippe (groupe Horizon) a estimé dans les colonnes du [Parisien](#) que « quasiment rien dans ce qu'il propose ne règle le problème », tandis que le groupe LFI a dénoncé lors d'une conférence de presse des « annonces antidémocratiques » se résumant à une « déclaration de guerre sociale ».

Comme le détaille notre infographie, les plus gros efforts demandés par le plan Bayrou se situent au niveau des [prestations sociales et de retraites](#), maintenues en 2026 aux niveaux de 2025, soit une économie estimée à 7,1 milliards d'euros, suivies des dépenses de santé, avec des mesures comme le doublement des franchises médicales (reste à charge) et la révision du statut des maladies longue durée, qui devraient permettre d'économiser 5,5 milliards d'euros. Ensemble, ces deux postes contribuent à 29 % (12,6 milliards) des économies prévues pour le budget 2026.

Parmi les autres sources majeures d'économies, on trouve également la réduction des dépenses de fonctionnement de l'État, avec une diminution des effectifs de fonctionnaires et des coûts liés aux opérateurs de l'État qui devrait permettre d'économiser au total 10 milliards d'euros (23 % du total). La réduction du budget des collectivités territoriales et la proposition de supprimer deux jours fériés (Lundi de Pâques et 8 mai) contribuent de leur côté à hauteur de respectivement 5,3 milliards (12 %) et 4,2 milliards (près de 10 %).

Enfin, combinés ensemble, les trois postes d'économies sur la fiscalité - mesures d'équité fiscale (4,2 milliards), niches fiscales et sociales (3,4 milliards) et [lutte contre les fraudes fiscale et sociale](#) (2,3 milliards) - représentent près de 10 milliards d'euros (23 %) du plan d'économies présenté par François Bayrou.

Covoiturage : le Vaucluse en recul chez Blablacar

Ecrit par le 2 juillet 2026



La plateforme de transport [Blablacar](#) vient de dévoiler le palmarès 2025 des villes les plus covoiturées en Provence-Alpes-Côte d'Azur*. Dans la 7^e région la plus visitée de France sur BlaBlaCar cet été, l'essentiel des villes de Vaucluse sont en recul dans ce classement établi pour la 6^e année. A l'inverse, le Gard est plutôt en hausse ainsi qu'Arles.

Cet été, les conducteurs vont proposer plus de 1,5 millions de places de covoiturage sur l'ensemble du territoire sur la plateforme de transport [Blablacar](#). Parmi elles, 132 246 places sont à destination de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. De quoi apparaître en 7^e position des régions françaises derrière le trio de tête inchangé par rapport à 2024 constitué d'Auvergne-Rhône-Alpes, d'Occitanie et de la Nouvelle-Aquitaine.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Classement des régions en 2025	Évolution vs. 2024
1 Auvergne-Rhône-Alpes	=
2 Occitanie	=
3 Nouvelle-Aquitaine	=
4 Île-de-France	▲ +3
5 Pays de la Loire	▼ -1
6 Bretagne	▼ -1
7 Provence-Alpes-Côte d'Azur	▼ -1
8 Grand-Est	▲ +1
9 Normandie	▼ -1
10 Hauts-de-France	=
11 Centre-Val de Loire	=
12 Bourgogne-Franche-Comté	=
13 Corse	=

Les régions plus covoiturées de France. Crédit : Blablacar

Avignon, Orange et Sorgues dans le top 10 régional

Dans le détail, cette 6^e édition du palmarès des destinations estivales 2025 de la plateforme faisant la promotion d'une offre de mobilité « à la fois économiques et écologiques » place Marseille en tête des villes de la Région Sud en matière de covoiture. La cité phocéenne gagne 3 places, pour se situer au 11^e rang national, et détrône Aix-en-Provence (-1 place, 12^e au niveau national). Arrivent ensuite Nice (26^e, -4 places), Toulon (46^e, +2 places) et Avignon (49^e, -7 places).

Orange (61^e, -3 places), Gap (74^e, -13 places), Sorgues (80^e, +2 places), Fréjus (87^e, +1 places) et Salon-de-Provence (92^e, -15 places) complètent le top 10 régional.

Au total, la cité des papes propose de 4 500 places de covoiturage cet été, 2 000 à Orange et 1 100 pour Sorgues. Bollène (97^e, -3 places) et Pertuis (527^e, -45 places) sont les autres communes vauclusiennes à figurer dans ce classement avec respectivement 965 et 683 places de covoiturage estival.

Malgré leur recul au plan hexagonal, la présence de 3 destinations vauclusiennes dans le top 10 régional confirme le rôle de carrefour de ce territoire et notamment des pivots de mobilités que représentent les autoroutes A7 et A9.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Position des villes de la région
dans le classement national des destinations

132 246

places de covoiturages seront proposées cet été
à destination de la région

7^{ème}

région la plus visitée de France

Ville	Classement national	Evolution vs. 2024
Marseille	11	+3
Aix-en-Provence	12	-1
Nice	26	-4
Toulon	46	+2
Avignon	49	-7
Orange	61	-3
Gap	74	-13
Sorgues	80	+2
Fréjus	87	+1
Salon-de-Provence	92	-15

Classement des 10 premières villes de la Région Sud. Crédit : Blablacar

L'offre gardoise en hausse, idem à Arles

Dans le Gard, avec 7 300 places Nîmes occupe la 23^e place (+4 places par rapport à 2024) et devance Alès (151^e, +2 places, 1 700 places de covoiturage). Remoulins (considérée parfois comme la sortie d'autoroute 'd'Avignon-Ouest' bondit de 25 places au classement pour atteindre la 571^e place dans le classement. A l'inverse, Bagnols-sur-Cèze chute de 91 places pour se situer en 580^e position.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Classement des villes en 2025	Évolution vs. 2024
1 Paris	▲ +2
2 Lyon	▼ -1
3 Rennes	▼ -1
4 Toulouse	=
5 Montpellier	=
6 Bordeaux	▲ +1
7 Nantes	▼ -1
8 Angers	=
9 Lille	▲ +1
10 Clermont-Ferrand	▼ -1

Source : données d'activité réelle de BlaBlaCar du mois de juillet 2025

Crédit : Blablacar

Toujours dans le très grand bassin de vie d'Avignon, Arles gagne 4 places en proposant près de 1 300 places de covoiturage cet été. De quoi figurer en 107^e position de ce classement national dominé par Paris, Lyon et Rennes (voir tableau ci-dessous). Un top 10 respectivement complété par Toulouse, Montpellier, Bordeaux, Nantes, Angers, Lille et Clermont-Ferrand.

L.G.

Ecrit par le 2 juillet 2026



538M€ et 2,5 millions de tonnes de CO2 économisé

« Blablacar permet chaque année à 29 millions de ses membres de partager un trajet dans 21 pays, explique l'application. La plateforme s'appuie sur la technologie pour mettre en relation des conducteurs ayant des places libres avec des passagers se rendant dans la même direction, afin qu'ils puissent partager les frais du trajet. En 2024, la communauté de BlaBlaCar a connecté 2,6 millions de points de rencontre dans le monde et a permis 119 millions de rencontres entre les voyageurs. Les conducteurs ont économisé 538M€ en covoiturant, et tous les services de mobilité de Blablacar ont contribué à éviter l'émission de 2,5 millions de tonnes de CO2. »

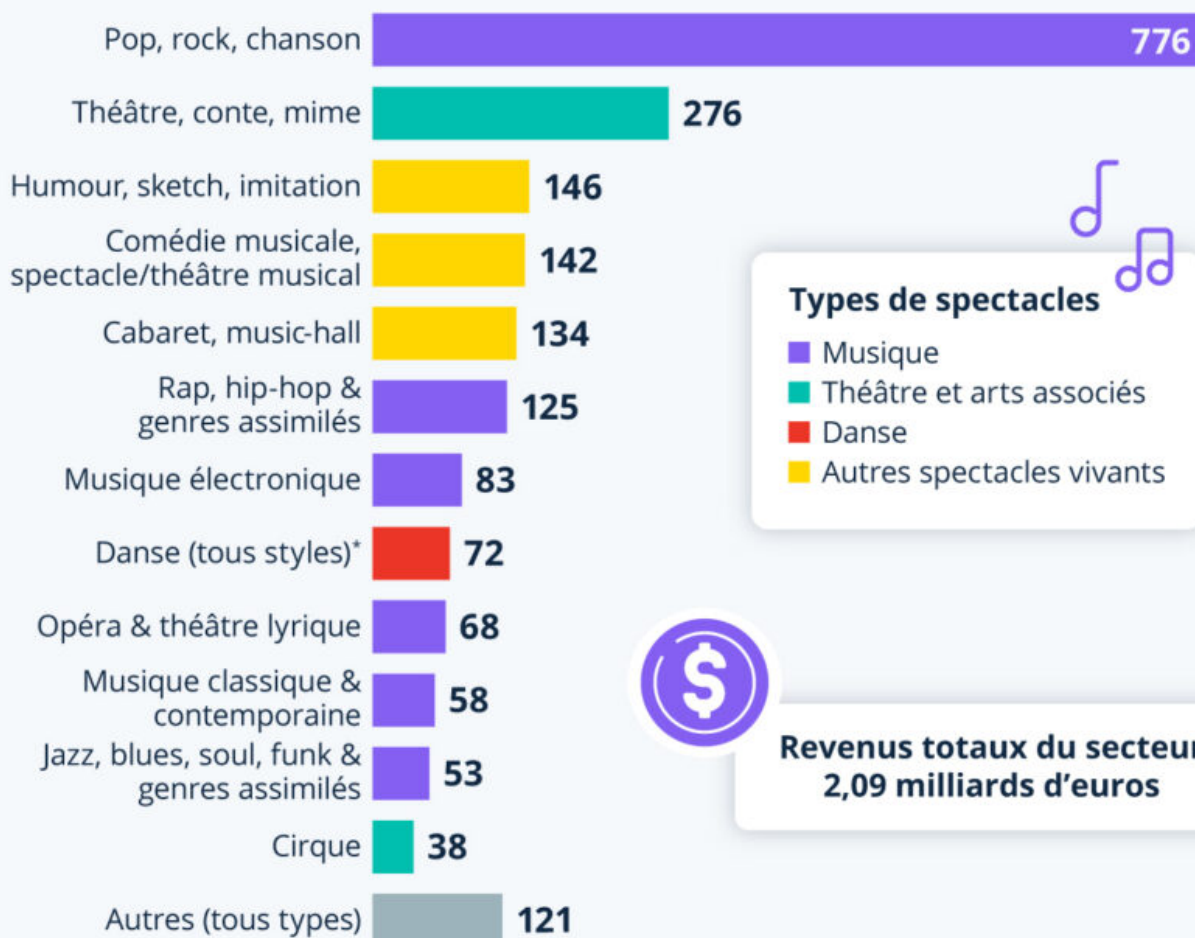
***Méthodologie :** Ces classements sont établis d'après le nombre de places réservées sur BlaBlaCar pour des voyages, entre le 1er et le 30 juin 2025, comparé à la même période en 2024. Avec 300 000 points de rencontre de covoiturage desservis chaque année, la densité du réseau BlaBlaCar permet d'étudier précisément les tendances de déplacement des Français.

Combien pèse l'industrie du spectacle en France ?

Ecrit par le 2 juillet 2026

Combien pèse l'industrie du spectacle en France ?

Montant des recettes des différents types de spectacles vivants en France en 2023 (en millions d'euros)



* Détail : danse contemporaine (33 millions), danses classique et baroque (27 millions) et autres danses (11 millions)

Source : ministère de la Culture



statista

Ecrit par le 2 juillet 2026

D'après le ministère de la Culture, le spectacle vivant – qui regroupe la musique, le théâtre, le cirque, la danse ou encore les comédies musicales – est le deuxième secteur culturel en matière de poids économique après l'audiovisuel en France. Selon les données du dernier [bilan annuel](#) disponible, l'industrie du spectacle vivant a compté plus de 200 000 représentations, attiré 62 millions de spectateurs et généré des recettes totales d'environ 2,1 milliards d'euros en 2023.

Comme le montre notre infographie, les concerts de musique, et en particulier le segment « pop, rock, chanson », contribuent en majeure partie aux revenus du secteur : 1,2 milliard d'euros (soit 57% du total) pour l'ensemble des représentations musicales en 2023 – dont 776 millions (37%) rien que pour la pop, le rock et la chanson » et 125 millions (6%) pour le rap, hip-hop et autres genres assimilés. Parmi les types de spectacles vivants qui génèrent le plus de recettes en France, on trouve également le théâtre (et le conte/mime) avec 276 millions d'euros de revenus en 2023 (13% du total), l'humour, les sketches et l'imitation avec 146 millions (7%), les comédies musicales (et spectacle/théâtre musical) avec 142 millions (7%), ainsi que le cabaret et music-hall avec 134 millions d'euros (6%).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Delta Plus enregistre un chiffre d'affaires en léger recul au premier trimestre 2025

Ecrit par le 2 juillet 2026



Avec un contexte macroéconomique toujours incertain, le groupe aptésien [Delta Plus](#) avait enregistré un chiffre d'affaires en légère baisse en 2024. Une tendance qui s'est poursuivie au premier trimestre 2025.

Le groupe Delta Plus, basé à Apt et spécialisé dans les équipements de protection individuelle (EPI), a enregistré un chiffre d'affaires de 94,6M€ au premier trimestre 2025, en léger recul de -1,3% par rapport à la même période en 2024. Cette baisse est due à des marchés astreints en France, en Europe de l'Est ainsi qu'en Chine, au contexte macroéconomique et géopolitique incertain, et à un impact de change négatif, dans la continuité des derniers mois de 2024.

Malgré cela, et dans la continuité de 2024, le Groupe confirme sa résilience au premier trimestre 2025 et soutient ses performances grâce à un effet périmètre favorable de 2M€ avec l'intégration de la société néerlandaise Armor, spécialisée dans la distribution et la commercialisation de chaussures de sécurité haut de gamme, mais aussi grâce à une dynamique commerciale positive en Amérique du Sud, Afrique, Moyen-Orient et Océanie, et à une solide performance de son positionnement produit et de sa stratégie client.

Ecrit par le 2 juillet 2026

À l'instar de 2024, l'année 2025 reste marquée par des incertitudes comme les conflits en Ukraine et au Proche-Orient, la volatilité des principales devises mondiales, et les nouvelles tensions géopolitiques portées par les droits de douanes en ce début d'année. Malgré cela, Delta Plus entend maintenir une croissance organique positive du chiffre d'affaires en 2025.